

Techniques approfondies de consolidation en normes IFRS : les variations de périmètre (IFRS 3, IFRS 10)

Etudier les effets des acquisitions d'entreprises (IFRS3), variations d'intérêts et pertes de contrôle (IFRS10) et restructurations internes

PUBLIC

Consolidateurs – Experts-comptables – Commissaires aux comptes – Chefs de mission en cabinet d'expertise comptable – Collaborateurs de la fonction comptable et financière ayant déjà acquis une bonne expérience de la consolidation

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en techniques de consolidation ou avoir le niveau de la formation :

[Techniques de consolidation en IFRS : principes et méthodes \(1106\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Nombreux exemples pratiques illustrant les différentes notions étudiées

Cas pratiques réalisés avec un tableur par les participants à chaque étape clé de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-

Code
1112

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
2 745 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Appliquer la norme IFRS 3 aux regroupements d'entreprises lors d'une prise de contrôle
- Appliquer la norme IFRS 10 aux variations des intérêts ultérieures à la prise de contrôle
- Identifier les conséquences de la norme IFRS 10 en cas d'opérations de restructurations internes

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Appliquer la norme IFRS 3 aux regroupements d'entreprises lors d'une prise de contrôle

Traiter la prise de contrôle

- Champ d'application de la norme IFRS 3 : la notion d'activité
- Détermination du coût d'acquisition : juste valeur et compléments de prix conditionnels
- Identification et évaluation des actifs acquis et des passifs assumés : juste valeur, « option juste valeur » pour les intérêts minoritaires, écarts d'évaluation
- Détermination et suivi du goodwill : goodwill complet, partiel, cas particulier du "goodwill négatif"
- Incidence de la prise de contrôle sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Ajustements ultérieurs durant la période d'évaluation
- Cas pratique : déterminer le goodwill à constater en normes IFRS et les impacts de la prise de contrôle avec minoritaires sur le bilan et analyser les capitaux propres consolidés

Traiter le cas particulier de la prise de contrôle par étapes

même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

(cas de titres détenus avant la prise de contrôle)

- Réévaluation de la quote-part antérieurement détenue et conséquences pratiques
- Incidence d'une acquisition par étapes sur le bilan et les capitaux propres en cas de passage de la mise en équivalence à l'intégration globale
- Cas pratique : déterminer le goodwill et les impacts d'une prise de contrôle par étapes sur le bilan et analyser les capitaux propres consolidés en IFRS

Appliquer la norme IFRS 10 aux variations d'intérêts ultérieures à la prise de contrôle

Mesurer l'impact des acquisitions complémentaires d'intérêts dans une entité contrôlée

- Acquisition complémentaire d'intérêts minoritaires en cas de goodwill partiel / complet
- Incidence d'une acquisition complémentaire d'intérêts sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Cas pratique : déterminer les impacts sur le bilan d'une acquisition d'intérêts minoritaires dans une filiale et analyser les capitaux propres consolidés en cas de goodwill partiel et complet

Mesurer l'impact des cessions d'intérêts aux minoritaires sans perte de contrôle

- La détermination et l'analyse du résultat de cession
- L'incidence d'une cession d'intérêts sans perte de contrôle sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Cas pratique : déterminer les impacts d'une cession d'intérêts sans perte de contrôle sur le bilan et contrôler les capitaux propres consolidés

Mesurer l'impact de la cession d'intérêts avec perte de contrôle

- Détermination et analyse du résultat de cession
- Incidence d'une cession d'intérêts avec perte de contrôle sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Cas pratique : déterminer les impacts sur le bilan d'une cession d'intérêts avec perte de contrôle et analyser les capitaux propres consolidés

Traiter le cas des entités mises en équivalence en lien avec IFRS 3 et IFRS 10

- Coût d'acquisition et modalités de première consolidation
- Variations ultérieures d'intérêts
- Cas pratique : déterminer les impacts d'une première consolidation d'une entité mise en équivalence et d'une acquisition complémentaire de titres sur le bilan et analyser les capitaux propres consolidés

Identifier les conséquences de la norme IFRS 10 en cas d'opérations de restructurations internes

Traiter la fusion de filiales

- Principes clés
- Conséquences sur le bilan et les capitaux propres consolidés



- Cas pratique : déterminer les impacts d'une fusion de filiales sur le bilan et les capitaux propres consolidés

Traiter la cession interne de titres d'entités consolidées

- Principes clés
- Conséquences sur le bilan et les capitaux propres consolidés
- Cas pratique : déterminer les impacts d'une cession interne de titres entre filiales sur le bilan et analyser les capitaux propres consolidés

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Structurez vos compétences avec la fiche mémo : les points-clés de la norme IFRS 3

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 24-25-26 Aoû. 2026 - Session Garantie
- 21-22-23 Sep. 2026 - Session Garantie
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 24-25-26 Aoû. 2026 - Session Garantie
- 21-22-23 Sep. 2026 - Session Garantie
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

LILLE

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

LYON

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NANTES

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NICE

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NIORT

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

PAU

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

RENNES

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

TOURS

- 24-25-26 Aoû. 2026
- 21-22-23 Oct. 2026
- 23-24-25 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026